



# GUIDE

DE

# SURVIE

AU NEPTUNE CLUB  
BASTIAIS



## **Le Neptune Club Bastiais en quelques mots ...**

*Le Neptune Club Bastiais a été créé dans les années 70' par un groupe de passionnés de plongée sous-marine. Évoluant au fil des années, il regroupe aujourd'hui une soixantaine de membres qui se fédèrent au sein de la FFESSM.*

*Association régie par la loi de 1901, le club a pour objectifs de partager la passion de la plongée sous-marine avec ses membres, notamment à travers des sorties loisirs, mais aussi la formation de jeunes ou moins jeunes plongeurs, et surtout, le partage de moments de convivialité.*

### **Le fonctionnement du club**

- **La plongée**

*Les activités du club se déroulent principalement entre deux lieux : la mer et la piscine.*

#### La piscine :

Le créneau piscine (jeudi de 20h à 21h30 à la Carbonite) est **ouvert à tous les adhérents du club**. Il permet la formation des plongeurs dans un milieu sécurisé, et permet à ceux qui ne sont pas en formation de nager régulièrement et de profiter de la vie de club. Ponctuellement, des séances d'apnée peuvent être organisées.

La théorie pour le passage des niveaux peut aussi être réalisée au moment du créneau piscine.

#### La mer :

La seconde partie de la vie du club se déroule en mer. Le **bateau du club se situe au Vieux Port** sur le quai Sud en face du bar le Pigalle. **Le local du club se situe en face du bateau**, près du local des pêcheurs. Nous partageons ce local avec le Club Nautique Bastiais, ainsi certaines règles sont de mises, comme respecter l'espace dédié à chaque club, ne pas toucher ce qui n'appartient pas au club et respecter la propreté des lieux.

Les plongées sont organisées le **samedi matin toute l'année** et en période estivale, le mercredi soir et le dimanche matin. Les plongées de formation sont exclusivement organisées le samedi matin. Les autres créneaux sont des créneaux de plongées exploration (N1 min). Ponctuellement, des sorties spécifiques peuvent être organisées et un autre niveau minimum peut être requis en fonction de la plongée.

Le Directeur de plongée (ou responsable plongée) est le **garant de la sécurité sur le bateau**. Pour n'importe quelle raison qui impacte la sécurité des plongeurs, il peut prendre la décision d'annuler une plongée et ce, à n'importe quel moment. Dès que la décision d'annuler une plongée est prise, il a la responsabilité de prévenir l'ensemble des adhérents inscrit à cette plongée (via texto ou mail). C'est aussi lui qui compose les palanquées suivant les niveaux des plongeurs.

Un **nombre de plongeur maximum** est défini en fonction des plongées (12 le mercredi, 16 samedi et 14 dimanche). La capacité maximum du bateau joue mais aussi la nature de la plongée.

De manière exceptionnelle, les invités des adhérents peuvent être acceptés sous réserve de disponibilité. Les adhérents sont toujours prioritaires.

**L'inscription aux plongées** se fait via un Google Agenda. Un événement est créé pour chaque plongée et chacun s'inscrit aux plongées qu'il souhaite environ une semaine à l'avance et jusqu'à la veille midi. Lorsqu'un adhérent s'inscrit à une plongée, il doit être sûr de participer à la plongée

afin de ne pas pénaliser un autre adhérent qui souhaiterait s'inscrire (ceci est valable toute l'année, mais plus particulièrement l'été où la plupart des sorties sont complètes).

Chaque adhérent est **responsable de son matériel**. S'il emprunte du matériel au club, il doit le restituer en bon état, rincé à l'eau douce après la plongée et indiquer tout dysfonctionnement. L'emprunt de matériel pour des sorties hors club n'est pas autorisé.

Les **blocs de plongée sont à aller récupérer chez Bastia Sub** (Port de Toga) environ 2-3 jours avant la plongée et jusqu'au jour même. En été particulièrement, les blocs ne doivent pas être pris trop en avance pour ne pas pénaliser les autres adhérents. Les blocs utilisés doivent être ramenés le plus rapidement possible après la plongée et ne doivent pas être entreposés chez l'adhérent. Il est conseillé de vérifier la pression dans les blocs quand on les récupère.

Chaque fois qu'un bloc est emprunté ou ramené à Bastia Sub, il doit être inscrit sur le registre. Les blocs numérotés « A » sont des blocs appartenant au club qui doivent être pris en priorité, les blocs numérotés « P » sont des blocs personnels, ils peuvent être pris à titre exceptionnel lorsque aucun bloc « A » n'est disponible.

- Les activités extra-plongée

*Le Neptune, c'est des plongées mais pas que. L'année est jonchée d'événements qui sont tout aussi importants pour la vie du club, et l'année 2018/2019 n'est pas en reste.*

#### **L'assemblée générale / assemblée extraordinaire :**

C'est là où toutes les décisions sur le fonctionnement du club sont prises. Il est important que tout le monde y participe. L'année 2018/2019 est une année particulière car l'ensemble du Bureau va être réélu et les postes de responsables redistribués. Le NCB est un club associatif qui a besoin de ses adhérents pour vivre et pas seulement financièrement. Il est attendu des adhérents une participation active à la vie du club. Les postes de responsable sont une bonne option, mais il en existe beaucoup d'autre en fonction des disponibilités et des capacités de chacun.

#### **Les spuntinu :**

De temps en temps, après les plongées, des moments de convivialité sont organisés. Ces moments font partie intégrantes de la vie du club.

#### **Le carénage du bateau :**

Le bateau est sorti chaque année à l'arrivée des beaux jours pour lui donner un coup de jeune. Les missions sont de gratter, nettoyer, repeindre le bateau et tout ça dans une ambiance conviviale !

#### **Les TIV :**

Chaque année, les blocs du club doivent être tivés. c'est l'occasion pour les adhérents de se réunir pour une journée et préparer la saison à venir. Au même titre que le carénage du bateau, ces événements ont besoin des adhérents pour être menés à bien.

Comme vous avez pu le constater, pas le temps de s'ennuyer au Neptune Club Bastiais !

Nous vous attendons nombreux cette année encore !

Et si malgré ce guide il vous reste des questions, je vous invite à envoyer un mail à notre secrétaire qui se fera un plaisir de vous répondre ! ([sabrina.munier@live.fr](mailto:sabrina.munier@live.fr))

**À très vite sous l'eau !!**

